



Cernay la Ville

Saison 2016/2017

Pour l'inscription de _____
à la section Basket-ball, nous avons besoin des documents suivants :

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical /
- 1 photo d'identité
- Cotisation annuelle de : _____
(Chèque à l'ordre de « ASC Basket »)
- En cas d'inscription dans un championnat :
Il vous sera demandé en cours d'année
 - demande de licence / assurance
(Document unique fourni)
 - Caution pour la tenue de match : 50€ (Chèque à l'ordre de « ASC Basket »)

Votre horaire d'entraînement sera le : _____

Reprise des entraînements le : **lundi 5 septembre 2016**

Merci de nous retourner le dossier complet avec le règlement au plus tard le 01/10/2016 passé ce délai le joueur ne sera plus admis aux entraînements.

Pour tout renseignement : Pascal (Président)
07.81.17.25.12
pascal.lesieur.basket@gmail.com

Solen (Secrétaire)
basket.cernaylaville@gmail.com

www.cernaylaville-basket.com



Cernay La Ville

BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :	/ /	Sexe :	M / F
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Tél domicile :		Tél portable :	
Courriel :			
Lieu d'entraînement	<input type="checkbox"/> BONNELLES	<input type="checkbox"/> CERNAY	
Jour d'entraînement			

- J'autorise le club à utiliser cette adresse pour les communications internes au club. Le courriel reste confidentiel, n'est pas transmis à des tiers, et cette autorisation peut être annulée ultérieurement.

AUTORISATION DES PARENTS

- Je soussigné(e) M. /Mmeautorise **mon fils / ma fille** à pratiquer le basket au sein du club de l'ASC Basket.
- En mon absence et en cas d'éventuel accident en compétition ou en entraînement, **j'autorise / je n'autorise pas** à faire transporter mon enfant au centre hospitalier le plus proche.
- J'autorise / je n'autorise pas** les entraîneurs, dirigeants ou parents à accompagner mon enfant dans leurs véhicules personnels.
- Afin de respecter la loi sur le droit à l'image : **j'autorise / je n'autorise pas** que des photos de mon enfant..... apparaissent sur le site ou dans la presse (groupes, individuels).

Date : / /

signature :

RÉSERVÉ A L'ASSOCIATION

Catégorie : N° de licence :

Cotisation versée :€



SAISON 2016 / 2017

Catégories	Années	Cotisations SIVU	Cotisations hors SIVU	Horaires entraînements	Coachs
U7 (baby-basket)	2010-2012	155€	215€	Samedi 13H15 à 14H40 2 groupes	Pascal / Sabrina
U7 (baby)	2009	155€	215€	Lundi 18H00 à 19H00	Joël / Pascal
U9 (Mini-Poussins) et U11	2007-2008	155€	215€	Lundi 18H00 à 19H00	Joël / Pascal
U11 (Poussins / Poussines)	2005-2006	155€	215€	Mercredi 18H15 à 19H15	Solen / Dorothée / Pascal
U13 (Benjamins / Benjamines)	2003-2004	155€	215€	Mercredi 18H15 à 19H15	Solen / Dorothée
U13, U15, U18 Loisir ADO	1999-2002	155€	215€	Lundi 19H00 à 20H15 Débutants	Pascal / Nadège / Benoit
				Mercredi 19H15 à 20H30 Confirmé	Ali / Pascal / Nadège
Loisirs Adultes	-	155€	215€	Mercredi 20H30 à 23H00 Mixte	Pascal

Le SIVU est composé des communes de Cernay-la-Ville, Choisel, Saint-Forget et Senlisse

Important : tout dossier doit être rendu **complet** avant le 01/10/2016, dans le cas contraire chaque basketteur se verra refuser l'accès à l'entraînement. Le règlement des licences peut se faire en plusieurs fois, il suffit d'indiquer au dos des chèques la date d'encaissement souhaitée.

Pour tous renseignements :

Pascal (Président) 07.81.17.25.12
pascal.lesieur.basket@gmail.com
Solen (Secrétaire)
basket.cernaylaville@gmail.com
www.cernaylaville-basket.com





Saison 2016 / 2017

CHARTRE DU JOUEUR

- Les joueurs doivent arriver à l'heure aux entraînements. Cela implique leur présence 5 minutes avant l'heure afin de se mettre en tenue.
- Les joueurs doivent avoir une paire de chaussures réservée **EXCLUSIVEMENT** au gymnase (et si possible avec des semelles blanches).
- La tenue officielle **EST OBLIGATOIRE** pour les matchs de FFBB.
- Lorsqu'un joueur est retenu pour un match, sa présence est indispensable pour le bon déroulement de celui-ci.
- Les joueurs qui sont dans l'enceinte du gymnase en dehors des horaires de leurs entraînements ne sont plus sous la responsabilité des coaches !
- Tout changement de numéro de portable ou d'adresse mail doit nous être communiqué dans les plus brefs délais.
- Tout dossier doit être rendu **COMPLET** avant le **01/10/16**, dans le cas contraire chaque joueur se verra refusé l'accès à l'entraînement.

Règle d'OR :

Les joueurs ne doivent pas manquer de respect aux coaches, adversaires/camarades et arbitres.

Signatures Parents :

Signature Joueur :